



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission consultative des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études

A.3.2.1. Éveil à la danse

Introduction

L'éveil à la danse a pour objectif principal d'éveiller, de développer et de cultiver d'une manière qualifiée déjà à partir de l'âge de 4 ans de l'enfant le goût et la joie de s'exprimer par le mouvement, tout en sachant qu'une approche corporelle à cet âge contribuera largement au développement général et à l'épanouissement des aptitudes intellectuelles et manuelles et de la personnalité de l'enfant. À côté du développement corporel et sensorimoteur spécifique de l'enfant seront créés des effets positifs au niveau de la perception affective, auditive et cognitive ainsi qu'au niveau du comportement social et de l'appropriation du propre corps.

À l'âge de quatre ans, la motricité globale est en plein développement. À travers la pratique de la danse chez le jeune enfant, des mouvements comme courir, marcher sur demi-pointe, s'équilibrer sur un pied pour un court instant, grimper sur des engins, tourner, sauter et sautiller sont non seulement appris ou approfondis pendant un cours d'éveil à la danse, mais également et avant tout repris pour ouvrir d'autres horizons de mouvements.

En attendant que les enfants n'atteignent l'âge où ils peuvent apprendre à perfectionner et coordonner ou combiner ces mouvements fondamentaux dans des enchaînements plus complexes, les établissements d'enseignement musical ont pour objectif la préparation de l'apprentissage de la danse classique (à partir de l'âge de 7 ans), les cours d'éveil à la danse visent déjà à éveiller les notions d'espace et de temps à travers des exercices ludiques pour les mener à explorer des mouvements déjà acquis. Proposer un exercice de base et observer les réactions de l'enfant par la suite, permet d'enchaîner, soit par le dialogue verbal, soit en communiquant par le corps, un deuxième exercice, puis un troisième, et ainsi de suite. Un mouvement proposé par l'enfant peut varier dans le temps, dans l'espace ou en termes de dynamique du mouvement. De cette manière, l'enfant trouve une certaine liberté et autonomie dans son mouvement tout en étant encouragé à faire évoluer sa gestuelle et ses capacités motrices. Il s'agit donc d'accompagner l'enfant dans sa découverte du mouvement dansé et de s'appuyer sur ce que l'enfant propose activement lors du cours de danse pour le mener petit à petit vers un mouvement dansé et un schéma corporel plus dessiné.

Structure

Cours collectif hebdomadaire d'une durée de 3 ans maximum à raison de 45 minutes pour les cours d'éveil à la danse 1 et 2 et de 60 minutes pour les cours d'éveil à la danse 3 ; les parents des enfants seront impliqués (réunions d'information, entretiens individuels, leçons publiques, etc.) ; l'apprentissage de la danse classique commence en général après l'éveil à la danse.

Objectifs

Les objectifs pédagogiques seront réalisés par une application conjointe des contenus des domaines spécifiques ci-dessous :

1. Le corps et le mouvement
2. Le temps et l'espace
3. La relation à l'autre et la créativité

En pratique, ces domaines et contenus devront être appliqués d'une manière cohérente et se compléter réciproquement.

Programme d'études

A. Domaines spécifiques

1. Le corps et le mouvement

- Développement d'une conscience du corps

Prendre conscience des différentes parties du corps :

- apprendre les parties du corps par le mouvement
- jouer avec les formes du corps (droit, courbé, angulaire)
- improviser sur des verbes d'action (courir, plier, grimper, glisser, repousser, lâcher, rouler, sauter, tourner...)
- prendre conscience des sensations du corps (chaud, froid, tendu, lisse, dur, fluide...)

- **Le poids**

Travailler la notion du poids :

- exercices d'équilibre
- sentir le poids de la tête en position verticale
- sentir le poids en relation avec le sol
- prendre conscience des appuis

- **Eveil 3 (pré - danse classique)**

Combiner les mouvements fondamentaux développés dans des enchaînements plus complexes :

- exercices au sol
- exercices de pliés et de dégagés en parallèle
- port de bras
- transfert de poids
- sautés
- chassés, temps levés, galops
- marches en parallèle et en dehors (petit pas courus, jambe tendu, développé, sur demi-pointe, avec retiré...)

2. Le temps et l'espace

- **Mobiliser les capacités motrices dans le temps**

Pratiquer des mouvements de base et transformer ces mouvements en mouvements dansés en relation avec le temps :

- jouer avec les changements de vitesse (lent/rapide, régulier/irrégulier, accents/fluide)
- apprendre différents rythmes (en relation avec la musique, frapper des mains...)
- apprendre à comprendre la notion du temps (réaliser un mouvement sur une durée définie, début et fin, arrêt)
- exécuter des mouvement en relation à la musique

- **Mobiliser les capacités motrices dans l'espace**

Pratiquer des mouvements de base et transformer ces mouvements en mouvements dansés en relation avec le temps

- jouer avec l'orientation spatiale (avancer/reculer, à l'intérieur/à l'extérieur d'un cercle, vers le bas/vers le haut)

- découvrir la variété de niveaux (grand/petit, haut/bas)
- découvrir la relation avec l'espace autour (espacé/rapproché, en cercle/en ligne, de dos/de profil...)
- apprendre à diriger le Regard

3. La relation à l'autre et la créativité

- **Gérer les variations du tonus musculaire** en relation avec l'autre et en relation avec l'imaginaire

Interpréter des mouvements en variant le tonus musculaire selon des émotions variées indiquées à travers un monde imaginaire :

- découvrir son entourage à travers le toucher (toucher et être touché), l'ouïe (percevoir et s'exprimer sur la musique) et la kinesthésie/proprioception (sentir les mouvements et prendre conscience de soi) en relation avec des outils (foulards, balles, bande élastique...) être à l'écoute de l'autre et de son monde imaginaire (guider et suivre l'autre)
- répondre à des stimuli provenant de l'extérieur

- **Imaginer et créer des situations d'expérience en relation avec les autres**

Inventer des mouvements et des actions en appliquant les exemples cités ci-dessus, tout en communiquant avec le groupe :

- travailler ensemble sur un thème commun
- danser à l'unisson en portant attention aux autres
- développer et exprimer un mouvement ou une idée, soit par le langage corporel ou par le langage verbal
- résoudre des problèmes en groupe

B. Le matériel didactique

Des miroirs ne sont pas absolument nécessaires car se concentrer sur ce que l'on perçoit plutôt que sur ce que l'on voit devront être la priorité de ces cours, mais ils peuvent être un outil de travail complémentaire par moment.

C. Réflexions pédagogiques

En général, il faut tenir compte du fait que, à cet âge, le silence et la concentration ne peuvent être demandés que durant un temps très bref et doivent en tout cas alterner avec des phases de jeux et d'improvisation plus libre, des pauses pour boire et respirer. Il est important d'organiser les cours de manière à ce que les exercices intensifs (déplacements, sauts...) alternent avec des exercices plus calmes au sol.

Globalité, visibilité, de l'espace pour les sentiments, idées et fantaisies des enfants et flexibilité sont les bases indispensables de l'éveil à la danse.

Au niveau des exercices à travailler, les critères suivants doivent être observés :

- un exercice doit rendre plaisir à l'enfant
- un exercice doit correspondre au niveau de difficulté
- un exercice doit être élaboré très soigneusement et approfondi d'une manière didactique très variée

- un exercice doit correspondre aux besoins et aptitudes mentales et corporelles de l'enfant
- à chaque niveau, les éléments de base de la danse doivent être repris, mais adaptés aux compétences liées à l'âge, et au progrès de(s) l'enfant(s)
- la mise en mouvement du corps peut être induite par une consigne, instaurant une structure restrictive en imposant des contraintes qui permettent à l'enfant de s'exprimer librement, pour les guider petit à petit vers un mouvement plus dessiné par des exercices dirigés, ou réciproquement

Au niveau du corps sensible de l'enfant, les critères suivantes doivent être observés :

- le corps de l'enfant ne doit en aucun cas être considéré comme un objet qui doit être manipulé et modelé mais comme un être humain. C'est la responsabilité de l'enseignant de le guider afin qu'il puisse se développer en toute sécurité et évoluer vers son plein potentiel
- chaque activité doit respecter les capacités corporelles et les compétences émotionnelles de l'enfant
- l'équilibre et l'énergie de l'enfant doit être assuré et renouvelé
- la réussite de l'enfant doit être valorisée sans porter de jugement sur l'enfant et tout en respectant son vécu

Au niveau du progrès général de l'élève, les critères sont les suivants :

- une appréciation est faite par l'enseignant sans passer par des devoirs et des tests et sans donner des points
- l'appréciation indique les progrès aux niveaux des compétences acquises dans les trois domaines spécifiques ainsi que l'intérêt/la motivation et l'attention/la concentration

Au niveau de la collaboration avec les parents d'élèves, les critères sont les suivants :

- organiser des cours ouverts et participatifs
- organiser des réunions d'information
- organiser des séances de présentation

Au niveau du comportement social de l'enfant, l'enseignant doit veiller à ce que :

- l'enfant accepte les autres enfants de la communauté (respect)
- l'enfant entre en communication et ne s'exclue pas (intégration)
- l'enfant développe un esprit de communauté (égard)
- l'enfant accepte les règles de la communauté (discipline)

D. La collaboration avec les parents

L'intégration des parents est d'une importance éminente pour l'éveil à la danse. Ceci s'explique par le fait que de nombreux contenus de l'éveil à la danse se basent essentiellement sur les expériences des enfants vécues au foyer familial. L'enseignant et les parents doivent s'entendre notamment au sujet des contenus et des objectifs et surtout à l'intégration de ceux-ci dans la vie familiale.

Il est donc recommandé d'inviter les parents déjà avant la reprise des cours pour les informer des contenus, des objectifs et des méthodes. En général, les parents ne sont pas bien informés et se posent souvent de nombreuses questions.

Pour cette raison il est très important que toutes les informations concernant les contenus, les objectifs et les méthodes soient très claires et précises afin d'exclure tout malentendu.

Le but d'une collaboration planifiée, bien organisée et régulière avec les parents est de rendre vivant et intéressant les relations entre le foyer familial et le cours d'éveil musical et de pouvoir réaliser et atteindre les objectifs communs. Ainsi les parents vont acquérir progressivement de l'intérêt, de la confiance et de la responsabilité.

Les contacts très brefs directement avant ou après le cours souvent ne suffisent pas pour entretenir une communication durable et effective. La présence des parents au cours n'est à recommander que pour le premier cours. Une communication plus approfondie est obtenue en organisant soit des leçons où les parents peuvent participer activement (Mitmachstunde) et des réunions d'information pour les parents, sans la présence des enfants.

Par une telle communication vivante, les relations entre les parents sont développées et favorisées, effet qui souvent est sous-estimé.

E. Liste non exhaustive de matériel recommandé

- Foulards
- Cordes
- Matériel d'équilibre
- Peluches
- Bandes élastiques
- Petits tapis/set de table ou équivalent pour placer et déplacer les enfants et faire des parcours...
- Petites balles
- Petits coussins remplis de noyaux de cerises, de riz...

Tambour ou autre instrument de base